



HONORAIRES DE L'AGENCE

TOUTES NOS ANNONCES SONT AFFICHÉES FRAIS D'AGENCE INCLUS

Honoraires agence à la charge du « vendeur »

TRANSACTION

Montants compris entre

Honoraires TTC

0 à 75 000 €	8 000 €
75 001 à 110 000 €	10 000 €
110 001 à 150 000 €	12 000 €
150 001 à 180 000 €	13 000 €
180 001 à 210 000 €	14 000 €
210 001 à 250 000 €	15 000 €
250 001 à 300 000 €	18 000 €
300 001 à 400 000 €	19 000 €
Au-delà de 400 001 €	7 %

Ces tarifs s'entendent au taux de TVA en vigueur à savoir 20%

Les prix affichés en vitrines s'entendent Frais d'Agence Inclus (F.A.I.).

HONORAIRES SERVICES DE LOCATION

Selon TVA en vigueur

Honoraires plafonnés conformément à l'article 5 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989.
Ces honoraires sont supportés par le preneur et le bailleur propriétaire.

3€ TTC / m² pour l'état des lieux

Les frais liés à la visite du bien, à la constitution du dossier et à la rédaction du contrat de location (bail).

12€ TTC / m² dans les zones au marché locatif très tendu ;

10€ TTC / m² dans les zones au marché locatif tendu ;

8€ TTC / m² dans les autres zones ;

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Selon TVA en vigueur

Ces honoraires sont supportés par le bailleur propriétaire

8,40% TTC des encaissements pour les appartements ;

10% TTC des encaissements pour les parkings ;

Frais d'entremise **200€ TTC** ;

État des lieux meublé **10€ / m²** ;

État des lieux de sortie FIN DE GESTION **200€ TTC** ;

PRESTATION OPTIONNELLES

Recouvrement des créances, remise dossier à huissier pour commandement	200€ TTC
Gestion des sinistre, déclaration, Représentation du propriétaire en expertise, Établissement des devis et suivi des travaux	200€ TTC
Rédaction bail parking à la charge propriétaire	180€ TTC
Rédaction bail parking à la charge locataire	180€ TTC

COTISATION ASSURANCE LOYER IMPAYÉ

Selon TVA en vigueur

Cotisation supportée par le bailleur propriétaire (*Voir condition en agence*)

3,50% TTC des encaissements

Les prix TTC calculés sont sur la base d'un taux de TVA de 20%